

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 00230

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DE LA VILLE D'ALÈS**

Direction Commande Publique- Ingénierie du Bâtiment
Services Marchés Publics et Ingénierie du Bâtiment -
Service Habitat et renouvellement urbain
Réf. GS/EB
TÉL : 04.66.56.10.15

Objet : Marché à procédure adaptée (L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique) – construction d'un équipement public dans le cadre de la requalification du faubourg du Soleil, 57 rue du Faubourg du Soleil 30100 Alès - autorisation de signature du marché et de tous les documents y afférents – modificatif à la décision n°2025/00340 du 11 décembre 2025

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°26_01_07 du conseil municipal du 28 mars 2026 donnant délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n°2025/00340 du 11 décembre 2025 relative au marché à procédure adaptée pour la construction d'un équipement public dans le cadre de la requalification du faubourg du Soleil - 57 rue du Faubourg du Soleil - 30100 Alès,

Considérant la nécessité, pour la ville d'Alès, de construire un équipement public dans le cadre de la requalification du faubourg du Soleil au 57 rue du Faubourg du Soleil - 30100 Alès,

Considérant qu'une erreur matérielle a été commise à l'article 1 de la décision n°2025/00340 du 11 décembre 2025 susmentionnée au niveau du lot 5 : menuiserie intérieure,

Considérant qu'il convient donc de modifier l'article 1 de ladite décision afin de corriger cette erreur,

DÉCIDE

La décision n°2025/00340 du 11 décembre 2025 est modifiée comme suit :

ARTICLE 1 :

L'article 1 de la décision n°2025/00340 du 11 décembre 2025 devient :

Sont retenues au titre du présent marché relatif à la construction d'un équipement public dans le cadre de la requalification du faubourg du Soleil au 57 rue du Faubourg du Soleil - 30100 Alès, les entreprises suivantes :

- Lot 3 : ETANCHEITE : SARL ACEI représentée par son gérant, M. Michael GARCIA, 916, chemin de la Lègue Nord, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas, pour un prix global forfaitaire de 32 451,33 € HT (trente-deux mille quatre cent cinquante et un euros et trente-trois centimes hors taxes),
- Lot 4 : SERRURERIE : SARL PELAT représentée par son gérant, M. Loïc PELAT, ZI du Moulinas – 30340 Salindres, pour un prix global forfaitaire de 43 179,00 € HT (quarante-trois mille cent soixante-dix-neuf euros hors taxes),
- Lot 5 : MENUISERIES EXTERIEURES : SAS VIDAL ALU représentée par son gérant, M. Cédric GENILLON, 61 rue des Arômes - 30340 Méjannes-les-Alès, pour un prix global forfaitaire pour la solution de base de 55 434,46 € HT (cinquante-cinq mille quatre cent trente-quatre euros et quarante-six centimes hors taxes) et en offre de variante 690,00 € HT (six cent quatre-vingt-dix euros hors taxes),
- Lot 7 : CLOISONS- DOUBLAGES- FAUX PLAFONDS : SASU MONLEAU ISOLATION représentée par M. Michael MONLEAU, gérant, 1950, avenue du Maréchal Juin - 30900 Nîmes, pour un prix global forfaitaire de 54 500,00 € HT (cinquante-quatre mille cinq cents euros hors taxes),
- Lot 8 : SOLS SOUPLES - CARRELAGES - FAÏENCES : SARL PINTO CARRELAGES représentée par M. Victor PINTO, gérant, 1, chemin des Costes, 30140 Tornac, pour un prix global forfaitaire de 24 205,20 € HT (vingt-quatre mille deux cent cinq euros et vingt centimes hors taxes),
- Lot 9 : PEINTURE ET NETTOYAGE DE LIVRAISON : SARL SANTOS ET FILS, représentée par M. Christophe SANTOS, gérant, 43, boulevard du 8 Mai 1945 - 30110 La Grand'Combe, pour un prix global forfaitaire de 14 159,00 € HT (quatorze mille cent cinquante-neuf euros hors taxes),
- Lot 10 : PLOMBERIE CHAUFFAGE RAFRAICHISSEMENT VENTILATION : SARL BONNEFOI, représentée par M. Julien BONNEFOI, co-gérant, impasse des Petits Ducs - 30100 Alès, pour un prix global forfaitaire de 31 117,00 € HT trente et un mille cent dix-sept euros hors taxes),
- Lot 11 : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES - SOLAIRE : SAS SERPOLLET OCCITANIE, représentée par M. Fabien DUROCQ, gérant, CD981 – 61 Les ateliers de Barons, 30700 Baron, pour un prix global forfaitaire de 50 983,77 € HT (cinquante mille neuf cent quatre-vingt-trois euros et soixante-dix-sept centimes hors taxes),
- Lot 12 : PEINTURE ET ENDUITS DE FACADES : SARL RECOLOR, représentée par M. Éric SAGE, gérant, 2152, avenue Jean Moulin – Route de Montpellier, 30380 Saint-Christol-les-Alès, pour un prix global forfaitaire de 22 987,00 € HT (vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-sept euros hors taxes),

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de la décision n°2025/00340 du 11 décembre 2025 demeurent inchangées et restent applicables.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 05 AOUT 2026
Le maire
Christophe RIVENQ



La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du Maire de la Ville d'Alès, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.